



Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le



ID : 025-200096295-20240122-2024_006-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-trois.

Le 1^{er} février 2024 à 19h00,

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Villers-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 22/01/2024

Date d'affichage : 22/01/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 127
- présents : 32
- votants : 53

Nombre de voix :

- en exercice : 384
- présents : 119
- procurations : 117

- nombre total de voix exprimées : 236

Etaient présents avec voix délibérative :

Françoise BARTHOULOT (S), Laure BOITEUX, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Pierre-Antoine BUFFET (S), Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Dimitri COULOUVRAT, Kévin FADIN, Florian GAIFFE, Valentin GAUTHEY (S), Thierry HOUSER, François JACQUOT, Lydie LAB (S), Sylvie LE HIR, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Gérard MARCHANT (S), Roland MARTIN, Catherine MAUVAIS, Christian MAUVAIS, Dominique MOLLIER, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Vivien PERRET-GENTIL, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Pascal ROUGNON, Marc SIMON (S), Pierre VAUFREY, François VILLIER.

Etaient absents excusés :

Patrick BERTIN, Françoise BEURET, Christine BOUQUIN, Martial BOURNEL-BOSSON, Michèle CACHOT-USUNIER, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Baptiste FAYARD, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Bénédicte HERARD, Eric HOULLEY, Pascal JACQUOT, Bernard JACQUET, Céline JEAMBRUN, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Boris LOICHOT, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Jean-Louis MOUGIN, Corinne PARATTE, Raphaël PEQUIGNOT, Catherine RACINE, Elisabeth REDOUTEY, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Charles SCHELLE, Michel TROUILLOT, Marie-Josèphe VERMOT, Franck VILLEMAIN, Marcelline VIPREY, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Aurélie BESCHET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Benoit CALAME, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOULET, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Lydie LAB, Nicolas MARGUET, Olivier MESNIER, James MICHEL, Francine MISERE, Philippe MITTAG, Joelle MOUGIN, Denis NARBÉY, Sarah OEUVRARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, Christian RAMEL, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Yves ROY, Fabien ROYER, Noël SAUNIER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Pascal STUDER, Véronique TATU, Gérard TIROLE, Gérard VAUCHIER, Baptiste VILLEMEN, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Patrick BERTIN a donné pouvoir à Lydie LAB (S),
Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Martial BOURNEL-BOSSON a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Jean-Noël CUENOT a donné pouvoir à Christian MAUVAIS,
Jacqueline CUENOT-STALDER a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Lucine FAIVRE a donné pouvoir à Valentin GAUTHEY (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Florian GAIFFE,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Hervé CAGNON,
Raphaël KRUCIEN a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Léon BONVALOT,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Thierry MOREL a donné pouvoir à David CHATELAIN,
Jean-Louis MOUGIN a donné pouvoir à Gérard MARCHANT (S),
Corinne PARATTE a donné pouvoir à Marc SIMON (S),
Catherine RACINE a donné pouvoir à Pierre-Antoine BUFFET (S),
Elisabeth REDOUTEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Charles SCHELLE a donné pouvoir à Kévin FADIN,
Franck VILLEMEN a donné pouvoir à Sylvie LE HIR,
Christelle VUILLEMEN a donné pouvoir à Catherine ROGNON.

Monsieur le Président constate le quorum et ouvre la séance.

Il remercie Madame le maire de Villers-le-Lac pour leur accueil au sein de la commune.

Madame Catherine ROGNON a été élue secrétaire.

Objet : 2024-006 Compte épargne temps – Modification de l'article 3 de la délibération n°2023-0005 relative à l'effet sur la durée du congés sollicité

La délibération n°2023-0005 relative au Compte Epargne Temps prévoit en son article n°3 que : « La durée du congé sollicité ne doit pas être inférieure à 5 jours ouvrés consécutifs quelle que soit la quotité de service travaillée par l'agent ».

Il est proposé de supprimer cette phrase qui complexifie le recours aux jours épargnés.

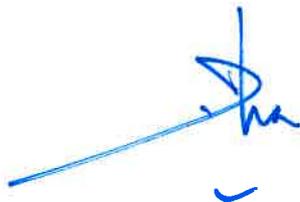
Les autres dispositions de la délibération 2023-0005 restent inchangées.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- **Autorise la modification de la délibération 2023-0005 et par conséquent la suppression de cette mention à l'article 3**
- **Maintient toutes les autres dispositions de la délibération 2023-0005.**

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX



Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le



ID : 025-200096295-20240122-2024_006-DE

